

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2024-61

LE JEUDI 21 NOVEMBRE DEUX MIL VINGT QUATRE A DIX-NEUF HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO. M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M. Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, M. Philippe BEUGNON, M. David LE GLANIC

SECRETARE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

nombre de conseillers :
en exercice : 14
présents : 9
votants : 10
quorum : 8

PROCURATIONS :

M. Thierry GARDIE donne procuration à M. Laurent DUGAS.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Roxane Fossé
Mme Christine Gibaud
Mme Dominique Barbier-Cintrat
M. Romuald Seité
M. Thierry Gardie a donné procuration.

DONATION PARCELLES AU PROFIT DE LA COMMUNE

Le propriétaire d'une quinzaine de parcelles situées sur la commune en zone naturelle propose d'en faire don à la commune, sans contrepartie.

Les parcelles sont disséminées sur la totalité de la commune et représentent environ 90 ares.

Les frais dits notariés devraient s'élever à environ 1 000 € compte tenu de la faible valeur de ces parcelles.

Madame le Maire propose d'accepter le principe de ce don et d'en informer le propriétaire actuel puis de lancer la procédure officiellement auprès de l'étude notariée.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité ces propositions et cette donation et dit que les crédits seront inscrits au budget 2025 de la commune.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le 27/11/2024
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le 27/11/2024
Publié le 27/11/2024
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise à compter de sa publication

REÇU EN PREFECTURE

le 27/11/2024

Application agréée E.legalite.com

99_DE-095-219506516-20241121-2024_61-DE